

## AVIS PUBLIC

### Aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur les projets de règlement modifiant les règlements d'urbanisme

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025, le Conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Rosaire a adopté les projets de règlement qui suivent :

- Projet de règlement de concordance n° 232-0126 modifiant le plan d'urbanisme :
  - modifier le plan des affectations pour faire concorder l'affectation « Zone site d'enfouissement » à la grande affectation « Lieu d'enfouissement » de la MRC;
- Projet de règlement de concordance n° 233-0126 modifiant le règlement de zonage :
  - modifier le plan de zonage pour faire concorder la zone I1 à l'affectation du plan d'urbanisme « Zone site d'enfouissement », qui doit se conformer à la grande affectation « Lieu d'enfouissement » de la MRC

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **17 décembre 2025, à 19h00** au 208, rang 6 Saint-Rosaire. Cette assemblée permettra au Conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets de règlement peuvent être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante :

<https://geo.victoriaville.ca/CarteMRCArthabaska/>

DONNÉ à Saint-Rosaire, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2025.



Julie Roberge  
Greffière-trésorière